



Déclaration du SPELC Centre Poitou-Charentes à la CCEP réunie le 19 décembre 2023 à Orléans

Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs,

Le Spelc Centre Poitou-Charentes est le premier syndicat de l'enseignement privé dans l'académie Orléans-Tours pour la 3^{ème} mandature. Cette position nous permet d'avoir deux sièges de titulaires sur les trois prévus dans cette instance.

Nous rappelons notre attachement au fonctionnement du paritarisme, au respect de la réglementation, aux droits et aux devoirs qui résultent du contrat d'association avec l'Etat.

Nous nous réjouissons de l'alignement des grilles salariales des maîtres délégués de l'enseignement privé sur celles de l'enseignement public. Cependant, nous regrettons la lente progression de leur rémunération.

A propos du plan de revalorisation du métier, nous regrettons que l'augmentation de la prime d'attractivité en ait été le principal levier. Cette mesure a un effet pervers sur l'effet d'une promotion aux échelons 7 et 8. Elle entretient la déception des enseignants en milieu et en fin de carrière.

Il est difficile à dire si le Pacte enseignant a eu du succès. Il nous a été très difficile de répondre aux interrogations des enseignants sur les conditions d'attribution des missions qui restent opaques. Il serait intéressant d'avoir un bilan avec le nombre de pactes proposés, le nombre de pactes retenus et leur répartition sur les différentes missions. Le principal défaut du dispositif est son accessibilité à géométrie variable, selon son emploi du temps et selon la dotation de son établissement.

La situation reste dominée par l'inquiétude dans les lycées de la voie professionnelle. Les enseignants craignent pour leur emploi. Ils n'ont pas tous des perspectives de reclassement dans une autre matière ou dans une autre structure.

Les représentants du SPELC à la CCEP

Bruno Guillon

Jean Marie Refeuille

Martine Schulé